

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 15 septembre 2020 à 09:15**

S-PF-810873 19/10/20 *Attente des Journaux Officiels*

2020-S-0045/JO 15/09/20 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Françoise Moneret
ENTRETIEN ET FOURNITURE DU JALONNEMENT DIRECTIONNEL DE LA VILLE DE
MARTIGUES.

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale			
JOUE	Intégrale			

Service : CP

Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :

Principale : **50232200** - Services d'entretien des installations de signalisation

Complémentaires : **45233290** - Installation de panneaux de signalisation

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet	ENTRETIEN ET FOURNITURE DU JALONNEMENT DIRECTIONNEL DE LA VILLE DE MARTIGUES.
Référence	2020-S-0045/JO
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL04
Durée	12 mois
DESCRIPTION	La Ville de Martigues, pour répondre au schéma directeur national et départemental de signalisation, s'est dotée, il y a quelques années, de matériels de jalonnement conformes aux normes en vigueur. La présente consultation a pour objet d'assurer l'entretien, le remplacement de ce matériel et d'améliorer le parc existant. Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an, nombre de reconductions fixé à 2, durée totale du marché reconductions comprises 3 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 180 000,00 euro(s)

Code CPV principal 50232200 - Services d'entretien des installations de signalisation

Code CPV complémentaire 45233290 - Installation de panneaux de signalisation

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Valeur estimée hors TVA : 540 000,00 €

Options Non

Reconductions Oui
Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution :
Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; Le cadre de réponse de la candidature;

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours

des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
50 : Valeur technique selon le mémoire du soumissionnaire.
10 : Délai d'exécution pour la fourniture et la pose d'un mât classe MD y compris le massif et d'un caisson traversant toutes dimensions du BPU.
40 : Prix

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **19/10/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 20/10/20 à 09h00

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : COMMUNE DE MARTIGUES D.G.S.T. - Direction Commande Publique - Service de la Commande Publique Cellule Passation des contrats Avenue Louis Sammut BP 60101 13692 MARTIGUES Aucun format électronique n'est préconisé pour la

transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont précisés au règlement de consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. En cas de problème sur la plateforme AWS, les contacter : Par téléphone : 08 92 14 00 04 Mail : support-entreprises@aws-france.com. Echantillons ou maquettes exigés : Le soumissionnaire doit impérativement fournir un échantillon de panneau traversant, hauteur 300 mm sur une longueur inférieure à 1 000 mm, découpé en écorché laissant apparaître la structure intérieure du panneau pour observation fixé sur un mât de diamètre 90 mm de 1 000 mm bouchonné en partie supérieure. Le soumissionnaire veillera à ce que des parties coupantes ne soient pas au contact des examinateurs de son matériel. La non fourniture de cet échantillon rendra l'offre du soumissionnaire incomplète et la notation minimale de la partie technique.. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0045

Marché
périodique :

Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Cette consultation sera renouvelable fin 2023.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES
Service de la Commande Publique
Hôtel de Ville
13692 Martigues
Tél : 04 42 44 30 72
marches-publics@ville-martigues.fr

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 15/09/20 à la publication